

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION



PLU approuvé le 27 décembre 2016
Déclaration de projet n° 1

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du
conseil communautaire en date du 28 janvier 2025

Le président,
Alexis Rousseau-Jouhennet

Table des matières

OAP - AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE	3
I-DESCRIPTION	4
II-ORIENTATION D'AMENAGEMENT PROGRAMMEE	5
OAP – ZONE AU « LA FOLIE ».....	6
I-DESCRIPTION	7
II-ORIENTATION D'AMENAGEMENT PROGRAMMEE	8
OAP - ZONE AUB «BEL-AIR»	9
I -DESCRIPTION	10
II -ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT PROGRAMEE	11

**OAP - Aménagement de la Place de la
République**

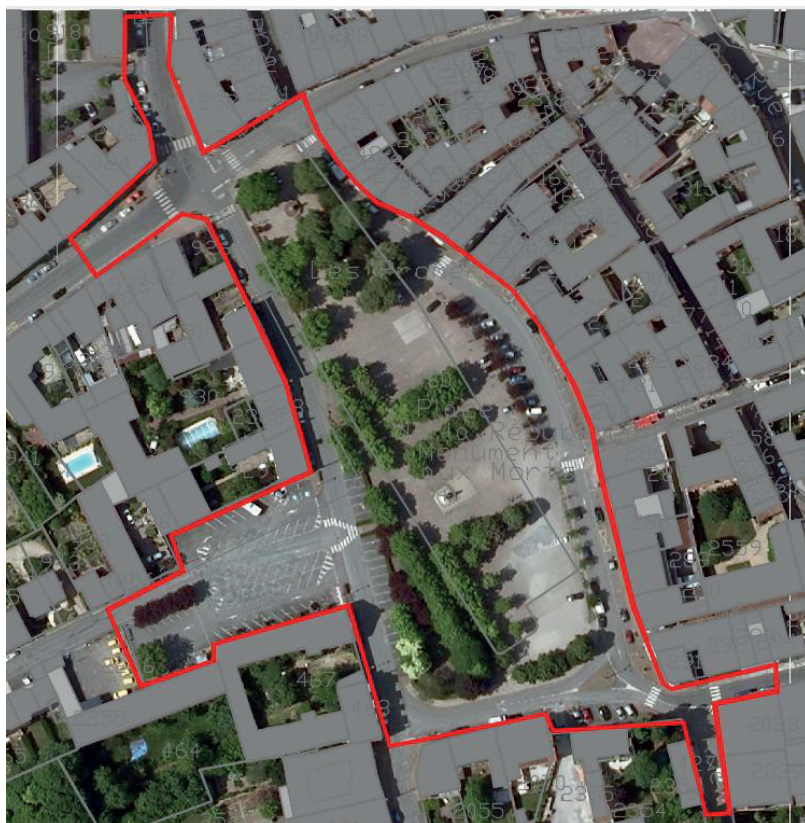
I-Description



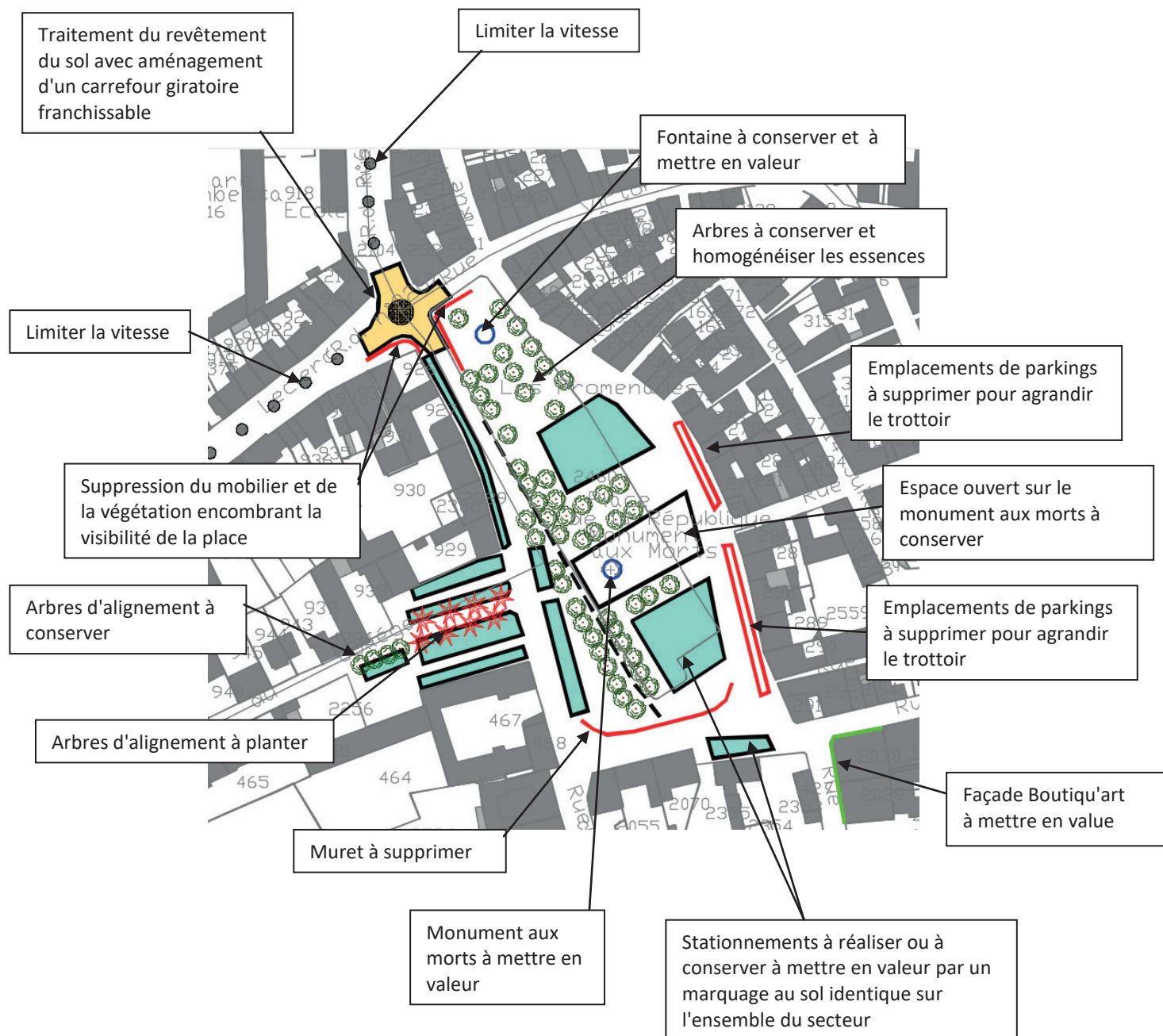
Située au centre de la zone urbaine de Levroux, la place de la République faisait partie intégrante de l'ancienne ville fortifiée du XV^{ème} siècle.

A ce jour, sa situation géographique n'est pas mise en valeur et sa visibilité est moindre.

Un réaménagement de la place dans le but de lui conférer un rôle majeur d'animation de la cité est nécessaire.



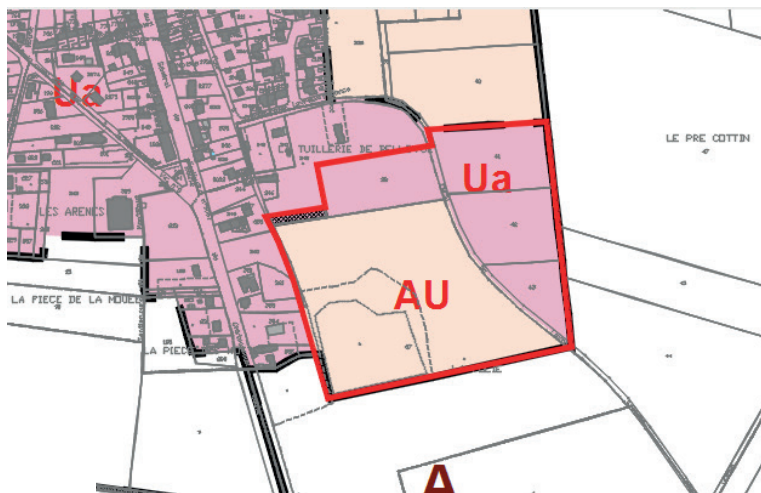
II-Orientation d'Aménagement Programmée



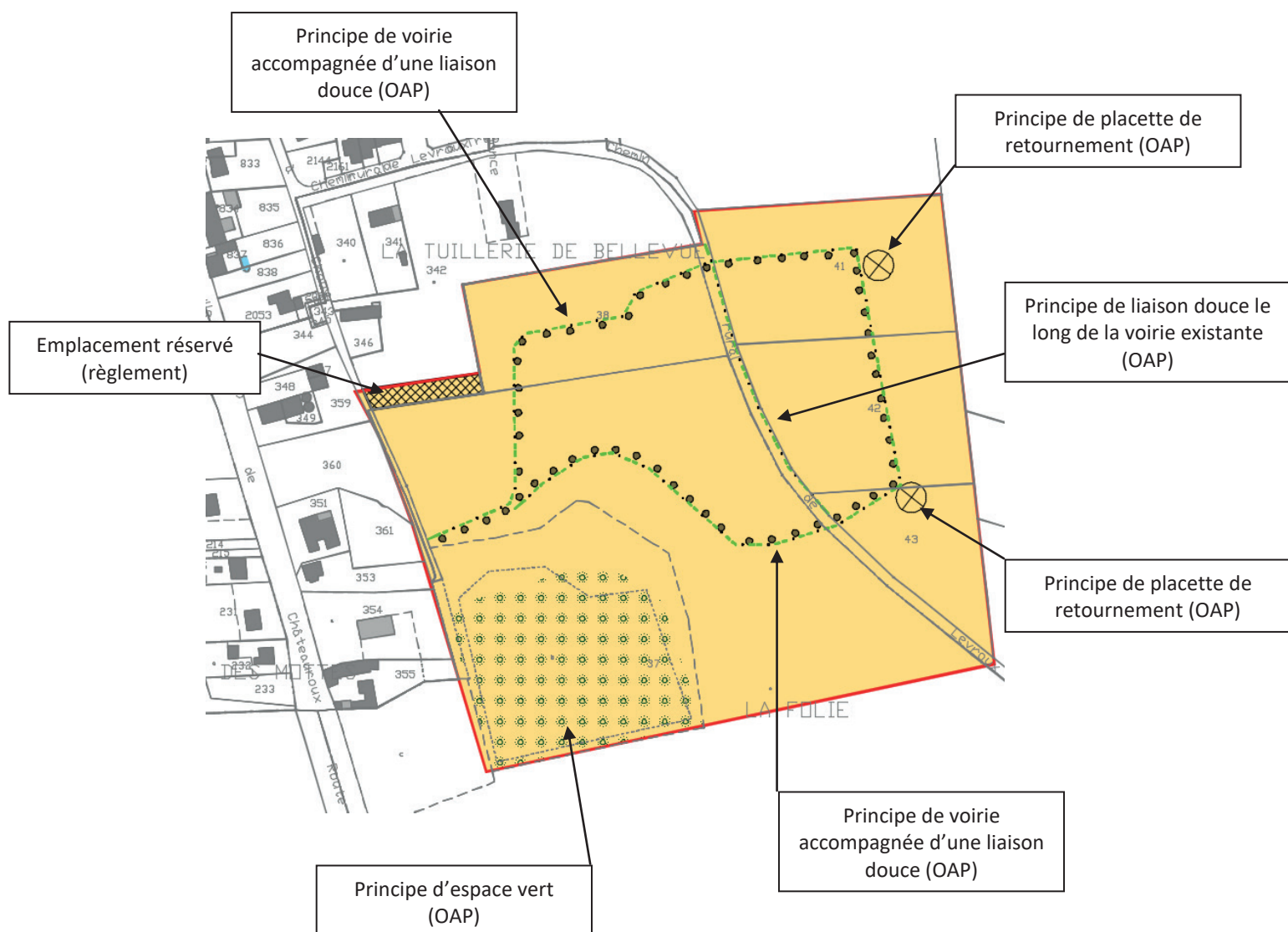
OAP – Zone AU « La Folie »

I-Description

Situé au Sud du bourg, au lieudit « La Folie » ce secteur offre 8,8 ha de terrains urbanisables destinés principalement à l'habitat. Il s'inscrit en profondeur de la zone urbanisée de « La Tuilerie de Bellevue ».



II-Orientation d'Aménagement Programmée



OAP - AUb «Bel-Air»

I - Description

Situé à l'entrée Ouest du bourg, dans la zone d'activité de Bel-Air, ce secteur s'étend sur 8,49 ha de terrains urbanisables à vocation économique (AUb). Il s'inscrit en continuité de la zone d'activité a in de pouvoir l'étendre.

La future construction devra présenter une architecture de qualité, permettant de s'insérer dans le bâti environnant et de mettre en valeur le paysage.



II - Orientation d'Aménagement Programmée

